

décl[→]ic

décarbonons
le Live
collectivement !

Manifeste d'engagements



SMA
Syndicat des Musiques Actuelles

Manifeste

.....

La **FEDELIMA** (Fédération nationale des lieux de musiques actuelles) et le **SMA** (Syndicat des musiques actuelles) accompagnent leurs membres et se mobilisent à leurs côtés face aux difficultés rencontrées. Aujourd'hui, la durabilité et l'adaptation aux défis de la crise écologique figurent parmi leurs principales préoccupations.

En effet, le secteur culturel est directement touché : chaque année, des festivals sont annulés en raison d'aléas climatiques, tandis que les activités culturelles elles-mêmes génèrent encore une empreinte écologique significative.

Face aux conséquences croissantes de cette crise, la transformation du secteur musical est un levier pour répondre aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Toutefois, cette transition ne pourra se concrétiser sans une mobilisation collective forte et un soutien public structurant.

C'est dans cette dynamique qu'en 2023, la FEDELIMA et le SMA ont initié conjointement **le projet Décllic**, visant à mesurer précisément l'empreinte carbone des structures de musiques actuelles, à élaborer une stratégie en écho à la stratégie nationale bas carbone (SNBC) et à se doter de moyens d'action efficaces pour réduire les émissions du secteur.

Après deux ans de coopération, de concertation collective et la réalisation de dix-huit bilans carbone, nous, adhérent·es de la FEDELIMA et du SMA, réaffirmons notre engagement commun. Nous appelons l'ensemble de la filière musicale – artistes, salles de concert, festivals, structures de production, institutions, etc. – à rejoindre cette dynamique pour accélérer ensemble la nécessaire transition écologique du secteur.

Nous appelons à une transformation progressive et concertée du secteur, en mettant en œuvre des actions concrètes et mesurables pour une transition écologique collective. Chaque année, un état des lieux permettra ainsi d'évaluer les impacts de la mise en œuvre de ces engagements par les structures adhérentes, dans un objectif de progrès continu.

Cet engagement revêt une importance particulière, tant la culture a toujours été un espace de représentations, de réflexions et de visions partagées sur le monde.

Engagements

.....

Ces engagements proposés par les membres du projet Déclic ne constituent pas une liste exhaustive des actions possibles dans le cadre d'une démarche de transformation écologique. Ils s'inspirent des plans d'action déjà menés par les membres du projet Déclic, ainsi que de différentes chartes et manifestes adoptés par d'autres réseaux, collectivités ou partenaires. Ces engagements visent à sensibiliser et mobiliser davantage les professionnel·les de la FEDELIMA et du SMA sur des enjeux jugés prioritaires.

À l'image de notre démarche proactive de mesure de notre empreinte carbone, ce manifeste témoigne de notre volonté affirmée d'anticiper, voire d'encourager, l'intégration progressive de nouvelles éco-conditionnalités dans les aides prévues par les futures politiques publiques. Il s'agit également d'inciter les adhérents à s'engager activement dans cette dynamique. Afin d'accompagner cette mobilisation, nos deux réseaux s'attèlent à mettre en place des mesures concrètes et des outils adaptés pour faciliter l'implication des adhérents autour des engagements suivants :

- 1. Développer un cadre structuré et des ressources dédiées pour accompagner efficacement la transition écologique au sein de nos structures**
- 2. Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de mobilité durable à destination des publics et usager·ères**
- 3. Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie visant à rendre plus durables les déplacements des équipes artistiques**
- 4. Élaborer et mettre en oeuvre une stratégie de mobilité durable pour les déplacements professionnels**
- 5. Organiser et accompagner la transition vers une alimentation durable**
- 6. Réduire nos consommations d'énergies et de fluides**
- 7. Mettre en oeuvre les principes de l'éco-conception dans la création des projets artistiques**

1. Structuration de la démarche

Salles de concert	Festivals	Structures de production
Développer un cadre structuré et des ressources dédiées pour accompagner concrètement la transition écologique au sein des salles de concert, festivals et structures de production		
Établir un plan d'action pluriannuel prenant appui sur des données chiffrées (rapport Déclic, autodiagnostic, bilan carbone, etc.) et définir une organisation interne, ainsi qu'une méthodologie de suivi dans la durée	Établir des objectifs quantifiables et un plan d'action structuré (court, moyen et long terme) à partir d'un diagnostic environnemental précis	Se fixer des objectifs chiffrés à court, moyen et long termes après un diagnostic préalable (sur la base du référentiel Déclic, par exemple)
Définir une méthode de travail permettant d'associer l'ensemble de l'équipe permanente à la démarche et désigner au moins un-e référent-e parmi les membres de l'équipe ayant un niveau de responsabilité élevé (cadre autonome formé)		
Sensibiliser toute l'équipe aux enjeux de la RSO (responsabilité sociétale des organisations) en organisant une formation d'une demi-journée permettant d'établir une base commune de connaissances. En complément, consacrer une demi-journée à la mise en œuvre opérationnelle, en permettant à toute l'équipe de partager et d'appliquer concrètement le plan d'action	Sensibiliser l'intégralité de l'équipe par une formation d'au moins une demi-journée	Former l'ensemble de l'équipe permanente
Intégrer le plan d'action aux axes de mise en œuvre du projet et dans la gestion des ressources humaines en l'inscrivant dans les fiches de poste et les contrats de travail	Former les équipes de direction à la transition écologique par des modules durant plus de 8 heures	
Organiser un temps d'information à destination de tous les membres de l'organisation (gouvernance, salarié-es, bénévoles...) sur les actions éco-responsables menées par la structure	Informar tous les membres de l'organisation (salarié-es, bénévoles...) sur les actions éco-responsables de la structure	Informar les membres permanents de l'organisation sur les actions éco-responsables entreprises par la structure, que ce soit par des réunions, des supports de communication, des newsletters...
Valoriser et maintenir la communication autour de la démarche pour diffuser les expériences inspirantes et les faire vivre au-delà de sa structure		

2. Mobilité des publics et des usager·ères (1/2)

Salles de concert	Festivals	Structures de production
Elaborer une stratégie de mobilité durable		
Définir et employer une méthode pour mieux connaître la mobilité des publics et usager·ères en identifiant les modes de transport utilisés, les distances parcourues et les leviers facilitant la transition vers des mobilités plus durables (enquêtes, analyse des données de billetterie, etc.)	<i>Si les structures de production n'ont pas une influence directe sur les déplacements des publics dans les salles et festivals, elles peuvent toutefois mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation et/ou des actions permettant de réduire les impacts des déplacements des spectateur·rices : communication externe, plateformes de covoiturage...</i>	
Mieux informer les publics et usager·ères sur les différents moyens de transports existants (notamment sur les mobilités douces) et les émissions de gaz à effet de serre associés		
Adopter une politique commerciale incitative pour les personnes venant en transports en commun, en covoiturage, en EDPM (engin de déplacement personnel motorisé), à vélo, à pied (offrir, par exemple, des avantages sur présentation d'un titre de transport...)		
Analyser les besoins de déplacement des musicien·nes locaux·les et renforcer l'échange d'informations pour encourager des alternatives à la voiture individuelle pour se rendre en studio de répétition		
Mener une réflexion autour de l'adaptation (ou réduction) des jauges en fonction des bassins de population et des modèles économiques (jauge club, hors les murs...)		

2. Mobilité des publics et des usager·ères (2/2)

Salles de concert	Festivals	Structures de production
Favoriser le report modal vers les transports les moins carbonés		<i>Si les structures de production n'ont pas une influence directe sur les déplacements des publics dans les salles et festivals, elles peuvent toutefois mettre en œuvre des initiatives de sensibilisation et/ou des actions permettant de réduire les impacts des déplacements des spectateur·rices : communication externe, plateformes de covoiturage...</i>
Installer ou (a minima) demander l'installation des parkings ou garages à vélo et trottinette sécurisés		
Proposer des services adaptés aux mobilités douces (vestiaires, branchements électriques...)		
Engager un dialogue avec les collectivités territoriales et les opérateurs de mobilités pour co-construire une offre de transports en commun adaptée aux contraintes et aux horaires des organisateur·rices de spectacles		
Adapter les horaires de concerts aux transports en commun et aux modalités de déplacements des publics		
Faciliter les déplacements collectifs et partagés		
Mettre en place des dispositifs de covoiturage, de transports partagés (plateforme dédiée, incitations tarifaires, signalétique renforcée sur site) et définir une stratégie pour en assurer le fonctionnement et l'adoption par les usager·ères		
	Lorsque cela est pertinent, récompenser le parking pour autopartage (par ex. réserver les parkings de proximité aux voitures remplies)	
Engager le dialogue avec les collectivités locales afin d'organiser ponctuellement une navette de retour pour les événements se terminant tard	Si l'étude des mobilités des publics y montre un intérêt particulier, mettre en place une navette pour accéder aux lieux de représentation	

3. Mobilité des équipes artistiques (1/2)

Salles de concert	Festivals	Structures de production
Élaborer une stratégie de mobilité durable		
Sensibiliser les équipes artistiques et intervenant·es aux mobilités décarbonées	Dès la programmation, intégrer la question des transports dans le dialogue avec les artistes et favoriser des alternatives à l'avion lorsque des solutions viables existent, à travers : - La sensibilisation des équipes artistiques et intervenant·es aux mobilités décarbonées ; - La formation de la personne en charge de la programmation ou du booking à la notion de budget carbone ; - L'inscription de clauses relatives à la mobilité dans les documents de contractualisation avec les artistes (prise en charge différenciée des frais de transport, refus de prise en charge de l'avion si vol interne ou si alternative possible...) ; - La meilleure intégration du coût du train dans les budgets de programmation.	Dès la signature ou le début des créations artistiques, enclencher le dialogue avec les artistes et leurs équipes sur les mobilités décarbonées
Former la personne en charge de la programmation à la notion de budget carbone et utiliser un outil dédié pour son suivi et application		Fournir les données des tournées de manière transparente aux salles et festivals qui réalisent un budget ou bilan carbone
Être ressource sur les territoires pour mieux intégrer le réseau de lieux intermédiaires (tels que les cafés-concerts) et/ou non-dédiés aux circuits de tournée		
Renforcer la coopération entre les programmeur·rices d'un même territoire (zone géographique) pour faciliter l'organisation de tournées raisonnées ou de séries sur un territoire, notamment concernant des groupes ou des artistes venant de très loin		
Dans le cadre de la discussion avec le·la booker, s'assurer qu'un artiste venant en avion ait plusieurs dates programmées sur le territoire avant de finaliser l'accord avec la production	Proposer un module de calcul de l'empreinte carbone des déplacements des artistes accessible aux équipes de production	

3. Mobilité des équipes artistiques (2/2)

Salles de concert	Festivals	Structures de production
Réduire les besoins en transport		
Renoncer aux clauses d'exclusivité	Favoriser la coopération entre évènements locaux pour limiter au maximum les clauses d'exclusivité formelles ou informelles au niveau national et régional	Réduire les dates isolées et éloignées pour limiter les déplacements inutiles
Mutualiser les runs (dans la limite de 30 minutes d'attente pour les groupes)		Lorsqu'un run est nécessaire, grouper les déplacements pour une meilleure mutualisation
		Retravailler le dimensionnement technique dès la création artistique et adapter les besoins techniques du concert à chaque lieu de diffusion
		Poursuivre l'intégration du réseau de lieux intermédiaires, tels que les cafés-concerts, dans la planification des tournées
Favoriser le report modal vers les transports les moins carbonés		
Refuser de prendre en charge les vols internes		Ne plus recourir au vol interne pour le déplacement des artistes en tournée
Refuser d'accueillir des artistes se déplaçant en avion lorsqu'une alternative de mobilité plus durable (train, bus, covoiturage) de moins de 6 heures est disponible ;		Privilégier le train pour le déplacement des artistes

4. Mobilité professionnelle (en interne)

Salles de concert	Festivals	Structures de production
Déployer une stratégie de mobilité durable		
Réaliser une étude mobilité interne (équipe permanente, personnel intermittent et bénévoles...)		
Adopter un plan de mobilité employeur pour les salarié-es de la structure		Encourager la mise en place d'un plan de mobilité employeurs pour les salarié-es de la structure – avec, par exemple, un forfait mobilité durable au personnel qui opte pour la mobilité douce
Proposer un forfait mobilité durable au personnel qui opte pour la mobilité douce et/ou les transports en commun		
Réduire les besoins de transport		
Déployer et organiser les possibilités de télétravail pour les salarié-es de la structure dont les fonctions le permettent		
Se questionner sur la nécessité de chaque déplacement professionnel en utilisant des outils d'aides à la décision (ex. charte déplacement On The Move) ou par la discussion interne		
Favoriser le report modal vers les transports les moins carbonés		
Ne plus recourir au vol domestique et privilégier le train pour participer à des événements professionnels (festivals, salons, showcases, rencontres professionnelles...)		

5. Alimentation responsable

Salles de concert	Festivals	Structures de production
Organiser la transition vers une alimentation durable		
Informier et sensibiliser les membres de l'équipe, les équipes artistiques, les publics aux enjeux de l'alimentation durable		
Faire évoluer la norme en proposant par défaut une offre de restauration végétarienne	Favoriser une offre alimentaire durable en rendant les options végétariennes et locales plus accessibles et attractives, tout en limitant la consommation de viande rouge	Communiquer et sensibiliser sur l'impact carbone d'une alimentation carnée
Mesurer et communiquer sur le taux de bio, de local, de carné des plats proposés et des boissons proposées		
Accompagner la formation des chef-fes et bénévoles à l'alimentation durable, aux logiques de zéro déchets et au gaspillage alimentaire		
Intégrer les critères environnementaux dans le choix des produits et des prestataires		
Établir une charte des achats responsables, locaux et de saisons à transmettre aux partenaires	Progresser dans la transition vers des riders non carnés, qui favorisent le circuit court, réduisent l'usage du plastique et privilégient les alternatives aux grandes marques industrielles	
Privilégier les produits de saison, bio ou labellisés (Label Rouge, Bleu-Blanc-Coeur...), provenant en priorité de circuits courts et locaux, puis issus du commerce équitable et se fixer des objectifs en ce sens		
Porter une attention particulière au choix des prestataires en s'appuyant sur des grilles de sélection fondées sur des critères d'engagement et d'impact, puis les évaluer ou les auditer en conséquence		
Éviter le gaspillage alimentaire		
Adapter les quantités pour réduire le gaspillage		
Mesurer qualitativement ou quantitativement le gaspillage alimentaire et sensibiliser ses équipes (avec des gâchimètres par exemple)		
Organiser le don des produits alimentaires non-consommés		
Si pertinent localement, mettre en place le compostage des déchets alimentaires		

6. Énergies et fluides

Salles de concert	Festivals	Structures de production
Organiser et structurer sa démarche		
Réaliser un diagnostic de performance énergétique	Mesurer et suivre les consommations énergétiques de l'événement	
Former la direction technique aux principes de sobriété et d'efficacité énergétique	Former ses équipes techniques (régisseur·ses de site, électricien·nes, décorateur·rices, responsables des stands, technicien·nes et régisseur·ses scéniques...) aux principes de sobriété et d'efficacité énergétique	Former ses équipes techniques aux principes de sobriété et d'efficacité énergétique
Choisir des prestataires labellisés		
Décarboner l'énergie et maîtriser sa consommation d'eau (et la préserver)		
Mettre en place une démarche d'économie d'eau (installer des économiseurs d'eau)	Mesurer et suivre les consommations d'eau de l'événement en vue de maîtriser et réduire leurs consommations	
	Limiter strictement l'usage des groupes électrogènes à énergie fossile aux situations d'urgence, en privilégiant les solutions alternatives (réseaux électriques, batteries, énergies renouvelables) Si besoin d'installer des toilettes supplémentaires sur le site, installer des toilettes sèches	
Utiliser uniquement des produits d'entretien naturels ou éco-labellisés		
Engager la sobriété des usages		
Optimiser les durées d'utilisation de l'éclairage (minuteur, gestion centralisée, détecteur de mouvements et de luminosité...)		
Programmer une réduction de la ventilation en période d'inoccupation		
Définir une limite de température haute pour le chauffage (19°C) et les systèmes de refroidissement (26°C)		
Définir une limite de température en cas d'inoccupation d'un bâtiment (16°C quand le bâtiment est inoccupé entre 24h et 48h, 8°C au-delà)		
Eteindre les éclairages ornementaux ou non-utiles et en éteignant les éclairages extérieurs une partie de la nuit		
Supprimer l'eau chaude dans une partie des sanitaires (hors douche et locaux d'entretiens)		

7. Éco-conception des projets artistiques

Salles de concert	Festivals	Structures de production
<i>Si les salles de concert et les festivals sont moins directement concernés par la production des œuvres/projets artistiques, ils peuvent néanmoins contribuer à une démarche d'éco-conception, en intégrant des critères responsables dans leurs accueils, en dialoguant en amont avec les équipes artistiques et en valorisant les initiatives exemplaires auprès des publics...</i>		Engager une démarche collective pour mettre en place les principes de l'éco-conception tout au long du cycle de vie d'une production
		Associer les parties prenantes et les compétences techniques et organisationnelles (artistes, directions artistiques, coproducteurs, scénographes, équipes techniques, équipes de production, etc.) nécessaires à la production d'un projet dès sa phase de conception pour anticiper collectivement les besoins et les impacts
		S'accorder avec les parties prenantes sur des engagements pour réduire les impacts aux différentes étapes de la production
		Identifier et anticiper les coûts supplémentaires liés à la mise en œuvre des principes d'éco-conception
		Valoriser et partager auprès des publics les efforts et actions mises en place pour que l'éco-conception devienne un critère d'appréciation des œuvres
		Réduire les besoins en matières premières
		Définir des critères d'achats responsables (produits locaux, norme ISO 20400, labels environnementaux...)
		Privilégier une moindre consommation de matériaux
		Privilégier le réemploi et la seconde main pour mettre fin à la culture de l'usage unique
		Favoriser la réutilisation, le réemploi et le recyclage
		Organiser dès la conception la "fin de vie" du projet qui respecte les principes de l'économie circulaire et tendre vers le "zéro déchet" par le réemploi en interne, par le don, prêt ou partage auprès d'autres organisations et le recyclage en dernier choix
		Choisir des pièces aisément réparables ou remplaçables
		Prévoir des pièces standardisées, susceptibles d'être réutilisées telles quelles lors d'une prochaine production
		Prévoir des systèmes d'assemblage et désassemblage qui permettent le réemploi
		Dresser une liste des matériaux, mobiliers, constructions, équipements, costumes qui peuvent faire l'objet d'une mutualisation ou d'une réutilisation
		Anticiper le transport et le stockage dans un lieu proche et dans de bonnes conditions
		Rechercher les filières de traitement les plus appropriées
		Assurer le recyclage des matériaux qui ne peuvent être réutilisés
		Travailler quand c'est possible avec les ressourceries, réseaux de réemploi, etc.

Juin 2025



SMA
Syndicat des Musiques Actuelles